



CONFÉRENCE

**COMMENT LA  
BLOCKCHAIN PEUT-ELLE  
RÉVOLUTIONNER LA  
PREUVE DE L'EXISTENCE  
D'ACTIFS IMMATÉRIELS ?**

L'ÉCOLE HEAD EST HEUREUSE DE RECEVOIR  
**WILLIAM FAUCHOUX,  
CEO DE BLOCKCHAINYOURIP**

**MARDI 25 MAI 2021  
18H/19H30 SUR ZOOM**

 **BlockchainyourIP**

 **HEAD**  
HAUTES ETUDES APPLIQUÉES DU DROIT

L'école HEAD vous invite à  
une conférence inédite.

Comment la Blockchain  
peut-elle révolutionner  
la preuve de l'existence  
des actifs immatériels ?

**Mardi 25 mai 2021**  
De 18h à 19h30 sur Zoom

*Inscription sur site de l'école HEAD :*  
<https://www.ecolehead.fr/lecole/agenda/>

**HEAD est heureuse de recevoir  
William Fauchoux, Directeur de BlockchainyourIP,  
une solution de protection des créations, innovations, et savoir-faire.**

BlockchainyourIP ancre dans la blockchain Bitcoin, l'empreinte numérique d'un document, ce qui lui donne une date certaine. Le rapprochement entre l'empreinte et le document permet d'établir une preuve d'existence et peut être rapportée devant les tribunaux pour établir l'antériorité de la création.

Dans l'économie numérique, les entreprises risquent souvent de voir leurs créations et innovations détournées. En matière de propriété intellectuelle, la technologie Blockchain possède une grande utilité, sous l'angle de la preuve. En effet, en matière de droit d'auteur, et plus largement de droits de propriété intellectuelle non-enregistrés (comme les secrets d'affaires ou les accords de confidentialité-NDA), la blockchain permet de générer une date certaine de dépôt, ainsi qu'une preuve du contenu de l'œuvre. La blockchain sert ici à renforcer la preuve, qu'il est parfois difficile de rapporter notamment pour les droits non-enregistrés. Pour les droits de propriété intellectuelle enregistrés, la blockchain peut également permettre la protection de la phase d'avant-dépôt de la demande de titre.

- Introduction à la blockchain : l'exemple du protocole Bitcoin
- Présentation du cas d'usage de datation des droits IP non enregistrés
- Retour d'expérience de stratégie IP mis en place avec la Blockchain

**Avec William Fauchoux, CEO de la solution BlockchainyourIP**

*Diplômé d'un M2 en Droit de la Propriété Intellectuelle et Droit des Affaires Numérique a fondé InkSeller.fr puis JOW « Just one world » avant BlockchainyourIP dont il est le Chief Executive Officer depuis 2017.*